

Cuverville, le 14 juin 2023

Madame, Monsieur,

Votre enfant sera scolarisé à Cuverville l'an prochain. Pour renouveler son inscription aux services périscolaires de la mairie (cantine et garderie) durant l'année scolaire 2023-2024, il n'y a plus de dossier papier à compléter, le mode d'inscription évolue :

- **Connectez-vous sur votre compte sur le portail parents du logiciel enfance de 3Douest** <https://parents.logiciel-enfance.fr/cuverville14840> (Votre identifiant est l'adresse mail que vous nous avez indiqué à l'inscription). Un portail par foyer.
- **Renseignez vos informations** et celles des membres de votre foyer. Attention, il est nécessaire que toutes les informations soient renseignées pour pouvoir effectuer des réservations.
- **Consentez au règlement intérieur** de la cantine et de la garderie.
- **Effectuez vos réservations** pour l'année scolaire 2023/2024.
- **Faites-nous parvenir**, soit par papier à déposer dans la boîte aux lettres de la mairie soit par courriel à l'adresse mairie@cuverville.fr les 2 documents suivants :
 - **Attestation de quotient familial CAF** téléchargeable sur le site de la CAF rubrique mes attestations (A défaut, c'est le tarif le plus élevé qui vous sera appliqué).
 - **Attestation d'assurance scolaire.**
- Si besoin, un document d'aide à la connexion est disponible sur la page d'accueil du portail internet.

Date butoir d'inscription : Vendredi 28 juillet 2023

Le service administratif

Horaires d'ouverture de la mairie :

Lundi 14h-18h30 Mardi et Vendredi 14h-17h30 Mercredi 9h-12h30

Pendant les vacances scolaires : Lundi 14h-18h30 Mercredi 9h-12h30 Vendredi 9h-12h30